

Mouvement d'humeur à la Confédération des syndicats des régies financières et administrations assimilées (Cosyref)

Jean-Fidèle Otandault en pacificateur

MSM
Libreville/Gabon

Dans le cadre de la mise en place des cellules permanentes de concertation au sein des différentes administrations, le ministre d'Etat chargé du Budget et des Comptes publics a réuni, mercredi dernier, l'ensemble des directeurs et des acteurs syndicaux des régies financières, autour d'une table pour mettre en œuvre cette direc-

tive du Premier ministre Julien Nkoghe Bekale. FACE à la grogne des agents regroupés au sein de la Confédération des syndicats des régies financières et administrations assimilées (Cosyref), le ministre d'Etat chargé du Budget et des comptes publics, Jean-Fidèle Otandault, est descendu, mercredi dernier, dans l'arène pour discuter directement avec les grévistes de l'objet de leurs revendications. Faisant suite aux instructions du Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, qui a invité les membres du gou-



Le ministre d'Etat Jean Fidèle Otandault échangeant avec ses collaborateurs.

vernement à faire du dialogue social un facteur-clé du bon management, le ministre d'Etat a tenu à

échanger de vive voix avec les syndicalistes. Il a ensuite convoqué l'ensemble des agents syndiqués des régies, les directeurs généraux de son ministère et son secrétariat général, à une réunion pour la mise en place des cellules permanentes du dialogue social, entendu que chaque direction générale devrait en posséder une. Les syndicalistes ont apprécié cet acte de civisme et de patriotisme du ministre d'Etat, et exprimé leur reconnaissance en ces termes : " Depuis 7 jours

de manifestation, sous le soleil et sous la pluie, personne n'a eu le courage de venir voir à quoi nous ressemblons. Mais Monsieur le ministre d'Etat, ministre du Budget et des comptes publics est parti du 6e étage pour le rez-de-chaussée discuter avec nous. C'est la deuxième fois dans l'histoire de notre mouvement syndical qu'une personnalité quitte son fauteuil pour descendre discuter avec les manifestants", s'est réjoui le président et porte-parole de la Cosyref, Erisco Mvou Ossialas.

Contrôle interne des banques

Henri-Claude Oyima chez le gouverneur de la BEAC

MSM
Libreville/Gabon

LE P-DG du Groupe BGFIBank, Henri-Claude Oyima, a rencontré, dernièrement, à Yaoundé, le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), Abbas Mahamat Tolli. La séance de travail entre les deux personnalités a été l'occasion d'une dis-

cussion ouverte et cordiale sur l'actualité du 1er groupe bancaire d'Afrique centrale. Mais également, sur les nouvelles dispositions réglementaires en matière, notamment, de contrôle interne des banques, ainsi que sur la supervision des holdings financières. " La rencontre avec le gouverneur de la BEAC s'inscrit dans le cadre des échanges permanents que j'entretiens avec les



Henri-Claude Oyima (g) lors de sa rencontre avec le gouverneur de la Beac

superviseurs des pays d'implantation du Groupe BGFIBank. C'était l'occasion pour moi de lui faire état de la situation globale actuelle du Groupe BGFIBank, au sortir de notre conseil d'administration d'arrêté des comptes 2018 et, plus spécifiquement, de notre filiale BGFIBank Cameroun. Le gouverneur Tolli et moi avons également discuté des nouvelles dispositions réglementaires en matière

de financement de l'économie, du commerce international, sur le contrôle interne des banques, ainsi que sur la supervision des holdings financières. Il a, en particulier, été question des outils et méthodes de supervision, ainsi que de l'activité de contrôle que nous déployons au sein du Groupe BGFIBank ", a indiqué Henri-Claude Oyima au sortir de cet entretien jugé d'ailleurs constructif.

Adhésion à l'Association africaine des offices et agences nationales de tourisme

Karine Arissani en tournée d'explications au Congo et à Sao Tomé

Willy NDONG
Libreville/Gabon

MANDATEE par ses pairs de l'Association africaine des offices et agences nationales de tourisme (AONT), la nouvelle secrétaire générale de l'institution, Karine-Cécilia Arissani a récemment effectué une mission de travail au Congo et à Sao Tome-et-Principe. C'était pour présenter, entre autres aux autorités de ces deux pays de la sous-région, les atouts ainsi que

le processus d'adhésion à l'AONT. Au Congo, Karine-Cécilia Arissani, qui est par ailleurs directrice générale de l'Agence de développement et de promotion du tourisme et de l'hôtellerie (Agatour), a eu plusieurs séances de travail avec, notamment, la ministre congolaise du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, ainsi qu'avec les principaux responsables de l'Office de promotion et de l'industrie du tourisme de ce pays. " En ma qualité de secrétaire générale de l'AONT,



La SG de l'AONT, Karine Arissani, en compagnie de la ministre congolaise du Tourisme, Arlette Soudan Nonault (d).

je suis venue expliquer aux autorités congolaises en charge du développement du tourisme, les principales

recommandations issues de la dernière AG de notre Association. Avec la ministre congolaise du Tourisme, nous avons parlé des atouts de notre association, et de la nécessité pour le Congo d'adhérer à l'institution. A l'issue de cette rencontre, Mme le ministre a donné son accord de principe pour l'adhésion de son pays à l'AONT et a promis d'envoyer une délégation lors de la prochaine rencontre qui aura lieu à Abidjan en Côte d'Ivoire", a-t-elle fait savoir. A Sao Tome, la délégation de l'AONT a été reçue par

le directeur général du Tourisme et de l'hôtellerie, Hugo Menezes. Convaincu des opportunités qu'offre cette plate-forme continentale, M. Menezes, au nom de son pays, a donné, lui aussi son accord pour l'adhésion de Sao-Tomé à l'Association africaine des offices et agences nationales de tourisme. Pour rappel, l'AONT a pour mission de créer, entre autres, une meilleure visibilité des destinations africaines, afin de développer le riche secteur touristique africain.

Zone Cémac/Réunion de concertation entre la FAO et la Cebevirha

Relancer la pêche continentale et l'aquaculture

JM
Libreville/Gabon

LE coordinateur du bureau sous-régional de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'Afrique centrale, Helder Muteia, a récemment échangé avec le secrétaire exécutif de la Commission économique du bétail de la viande et des ressources halieutiques (CEBEVIRHA), Petro Bayeme Bayeme Ayingono. But de

la rencontre: relancer les activités du projet de promotion de pêche continentale et d'aquaculture en zone CEMAC (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale). Des échanges entre les deux personnalités, il ressort que la sous-région dispose d'un potentiel de production halieutique durable, de l'ordre de 800.000 tonnes, ainsi que des conditions écologiques et édaphiques favorables. L'ensemble des pays de la Cémac (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale,



La sous-région dispose d'un potentiel de production halieutique durable à développer.

République centrafricaine et Tchad) représentent un réservoir d'eau douce. Mais aussi un milieu favorable au développement de la pêche continentale, maritime et de l'aquaculture. Cependant, après l'analyse économique, la contribution du secteur de la pêche

et de l'aquaculture au Produit intérieur brut (PIB) et aux recettes d'exploitation demeurent insignifiantes dans l'ensemble des pays de la Cémac. Malgré une demande en constante progression, la filière reste peu compétitive. La population active autochtone évoluant dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture est assez modeste, et caractérisée par de forts taux d'immigration de population provenant d'autres parties de l'Afrique de l'Ouest. La mise en œuvre du projet Promotion de pêche conti-

nentale et de l'aquaculture dans la sous-région, financé par la Commission de la Cémac, est une opportunité saisie par la CEBEVIRHA pour trouver des solutions à une gestion durable des ressources halieutiques continentales et à la promotion du développement de la pêche et de l'aquaculture, en vue de maximiser l'exploitation des potentialités des milieux aquatiques de la sous-région, et leurs contributions au bien-être socio-économique des populations du champ.